



Association régie par la loi de 1901

La ville-parc du Vésinet est un site historique de l'Urbanisme dont la plus grande partie est classée ; il fait partie du patrimoine national ; sa conservation est d'intérêt général. Depuis 2018 Le Vésinet bénéficie du statut de Site Patrimonial Remarquable. L'Association a donc pour but : de veiller au respect des principes qui ont présidé à la fondation du Vésinet, à la fois dans le texte des règlements et dans l'exécution de ceux-ci ; d'exercer une action constante de sensibilisation pour la défense du site du Vésinet, auprès des habitants, des élus locaux, et de l'Administration ; de contribuer à la mise en valeur des richesses naturelles et monumentales de la ville-parc et d'œuvrer pour leur sauvegarde.

Siège social : Mairie du Vésinet.

Adresse postale : SIDSV, 3 avenue des Pages, 78110 Le Vésinet

Renseignements sur notre site www.sidslevesinet.fr

Courriel : contact@sidslevesinet.fr

----- ✂ ----- ✂ -----
Je souhaite adhérer à la **Société d'Initiatives et de Défense du Site du Vésinet**¹⁻²

Nom (s) :

Prénom (s) :

Adresse :

.....

Courriel (s):

Téléphone :

Je joins un chèque de 15 euros (cotisation individuelle) ou 25 euros (cotisation « famille » pour deux personnes) à l'ordre de la SIDSV (Société d'Initiatives et de Défense du Site du Vésinet).

Date : Signature :

A adresser à : **SOCIETE D'INITIATIVES ET DE DEFENSE DU SITE (adhésion)**
Le Forum, 3 avenue des Pages, 78110 Le Vésinet

¹ Un reçu vous sera fourni vous permettant de bénéficier d'une réduction fiscale, en fonction de la réglementation en vigueur, lors de votre déclaration sur le revenu

² Vos coordonnées feront l'objet d'un enregistrement afin de gérer cotisations et informations. Conformément au RGPD vous disposez d'un droit de rectification en vous adressant à : contact@sidslevesinet.fr